

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

1830, rue Saint-Germain

Investissements

Près de 600 000 \$

Calendrier

Du 7 août 2019 à la fin de novembre 2019

Horaire

Du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

XO Construction inc.

Travaux majeurs de rénovation

Tous les cinq ans, l’Office doit inspecter tous ses bâtiments de cinq étages et plus. C’est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l’inspection des façades de votre immeuble, l’Office a décidé de réaliser des travaux pour sécuriser le revêtement du bâtiment et des balcons, ce qui permettra de conserver votre immeuble en bon état plus longtemps.

TOUS les travaux se feront de l’extérieur. **Votre présence n’est pas nécessaire.**

- ▶ Le béton des planchers et des garde-corps des balcons sera réparé à certains endroits.
- ▶ Certains planchers des balcons seront resurfacés.
- ▶ Les joints de brique seront refaits à certains endroits.
- ▶ Quelques sections de brique seront remplacées.
- ▶ Certaines sections de linteaux libres au-dessus des fenêtres seront remplacées.
- ▶ Des seuils métalliques seront ajustés sous des fenêtres.
- ▶ La peinture sera retouchée à certains endroits sur les garde-corps.
- ▶ Du scellant sera ajouté aux portes, aux fenêtres et sur quelques murs et balcons.

Questions concernant le traitement?



Caroline Stewart

Agente de liaison

514 872-9235

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence des ouvriers autour de l'immeuble et sur les terrains,
- ▶ présence d'équipements sur les terrains,
- ▶ balcons inaccessibles pour quelques semaines.

De plus,

- ▶ vous n'aurez pas accès à votre balcon à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.

Déroulement

L'entrepreneur travaille sur une façade à la fois, de l'étage du haut jusqu'à celui du bas.

- 1- Le chantier débutera par la façade nord (côté du jeu de pétanque) - appartements se terminant par 1 et 2 (101, 102, 201, 202...).
- 2- La 2^e façade sera celle qui donne sur la rue Saint-Germain - appartements se terminant par 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (103, 104, 105... jusqu'à 608).
- 3- La 3^e façade sera celle près du garage - appartements se terminant par 8 et 9.
- 4- La 4^e et dernière façade sera celle qui donne sur la terrasse arrière - appartements se terminant par 9, 10, 11 et 12.

Avec vous



Rencontre d'information du 17 juillet 2019

- **À cette rencontre, 25 locataires** étaient présents, de même que le chargé de projets de XO Construction inc., Abdy Carrière, la surveillante de chantier Danielle Werlen et le préposé à l'entretien et aux réparations Yves Lalancette.
- Les locataires ont été informés de la portée de travaux, du déroulement du chantier ainsi que du soutien que l'OMHM leur offrira tout au long du chantier : climatisation, aide pour vider les balcons, organisme pour déplacer les balançoires, enlèvement des antennes satellites, agente de liaison dédiée.

À vous d'agir — Rôle du locataire

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera :

- vous devrez vider votre balcon quand les travaux seront sur votre façade (voir fiche en annexe);
- vous devrez enlever votre climatiseur quand les travaux se dérouleront sur la façade où il est installé;

Climatisation : si vous avez dû enlever votre climatiseur en raison des travaux, vous pouvez demander à l'OMHM de vous prêter un climatiseur sur roues pendant les travaux sur cette façade.

- vous devrez faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe).

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Travaux réalisés par :



Travaux financés par :



L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)
ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

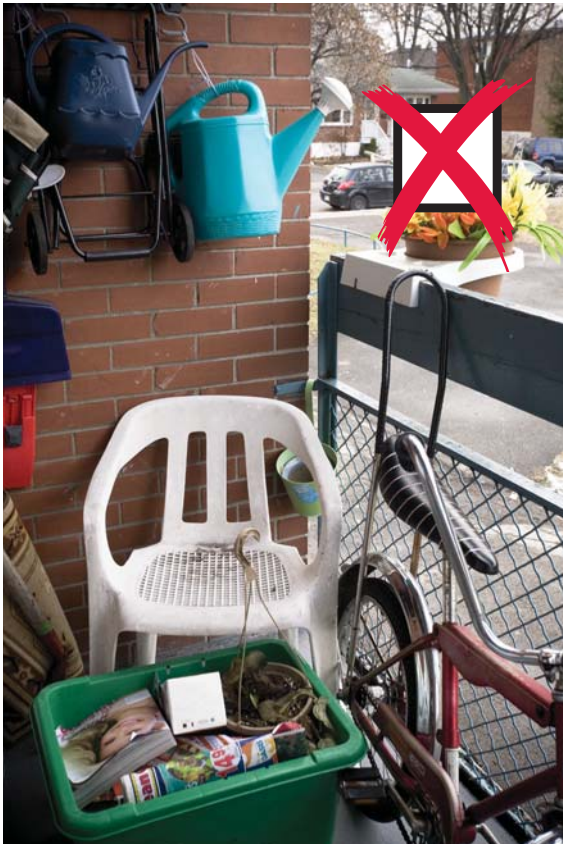
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Caroline Stewart**, votre agente de liaison : **514 872-9235**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

